

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>er</sup> page 10fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 15 fr. par an France 12 — Etranger 20 fr. par an

## La crise, les salaires et la production

Produire, gagner et dépenser sont les trois facteurs de l'économie générale, et il semble que tout le mal est venu de ce que la plupart des travailleurs ont pendant de longues années plus gagné que produit.

Si l'on imagine un immense réservoir où les hommes accumulent les produits de leurs labours, il est évident qu'ils ne pourront dépenser que le contenu du réservoir; or, pratiquement, on ne peut pas et on ne doit pas dépenser aussitôt tout ce que l'on produit, mais il est d'usage d'évaluer le gain de chacun proportionnellement au temps et à la nature de son travail en lui donnant un salaire qui constitue une créance sur le contenu du réservoir.

Si l'évaluation de ces salaires a été bien faite, deux choses peuvent se produire : ou bien le total des salaires est inférieur au contenu du réservoir et on dispose de plus de biens que les créanciers n'en pourront exiger, on risque seulement dans ce cas un peu de gaspillage, ou bien les salaires représentent sensiblement le contenu du réservoir, et alors tout est pour le mieux, c'est la période de paix et de stabilité; mais si sous la poussée démagogique, par exemple, les salaires dans leur ensemble sont très supérieurs au contenu du réservoir, les choses vont se gâter en très peu de temps.

Nous avons dit que, pratiquement, on ne pouvait pas retirer du réservoir immédiatement tout ce qu'on y met. Les salariés, en effet, ne dépensent pas tout ce qu'ils gagnent; ils bloquent une partie de leurs créances pour pouvoir en une seule fois s'offrir un gros lot qu'ils désirent depuis longtemps, une maison, un appartement, mais, invariablement, ils seront amenés un jour à échanger leur créance, c'est-à-dire leur papier-monnaie contre une partie du contenu du réservoir et si l'on a distribué trop de papier, il ne sera plus possible avec la même somme de se procurer la même quantité de bien-être, c'est ainsi que se présente actuellement la situation mondiale, car on a eu la faiblesse de mettre dans le réservoir non seulement les produits assimilables du travail, mais aussi l'or trompeur qui ne devrait être lui-même qu'un moyen plus élégant que les billets pour servir de gage au travail accompli.

Hors de cette conception, tout n'est que tromperie ou illusion. La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a. L'Etat ne peut mettre à la disposition de citoyens que ce que ceux-ci ont eux-mêmes produit et dans une acception plus vaste, en faisant communiquer les réservoirs de tous les Etats. Le monde entier ne dispose que de ce que les mains ou le cerveau des hommes ont enfanté.

Il devrait être puéril d'exposer un tel processus, et pourtant tout le mal vient de nos jours d'un ajustement inexact entre les richesses véritables et le gage de ces richesses qui est la monnaie sous toutes ses formes. C'est pour ce motif qu'il importe au plus haut point de prévoir un étalon mondial représentatif des énergies accumulées et d'après lequel quand on fixe un salaire on ne promette pas plus de beurre que de pain.

Il faut reconnaître que ce n'est pas chose facile, car tout ce qui est nécessaire à la vie se présente à nos sens sous des formes si diverses que les valeurs relatives seront sans doute toujours essentiellement variables et presque impossibles à fixer; nos réservoirs ne sont point remplis d'eau ou d'énergie de conservation facile, mais de denrées en général essentiellement périssables qui s'avilissent avec le temps ou qui quelquefois sont susceptibles de créer de nouvelles énergies. Vouloir asservir l'économie générale à des lois rigoureuses est une chimère, tout au plus peut-on saisir des principes généraux que le bon sens nous dicte et s'en servir pour éviter de commettre des erreurs évidentes. L'homme doit donc savoir qu'il est nécessaire de produire beaucoup, car toujours la majeure partie de l'énergie se dissipe en pure perte.

Si paradoxal que cela paraisse, c'est la jeunesse communiste de Russie qui a sen-

ti la première l'impérieuse nécessité de produire beaucoup et de ne rien attendre hors du labour de la nation entière. Il a fallu pour cela créer un état d'âme, fouetter les consciences individuelles pour les amener à effectuer ce que tant d'insectes sociaux font naturellement, user tour à tour de la persuasion et de la violence, rompre brutalement avec le passé, mais la rançon de tout cet effort est l'anéantissement de la douceur familiale et de cette vieille conception latine des dieux larrés du foyer qui nous domine inconsciemment après des millénaires.

A trop vouloir la prospérité de la ruche on en arrive à une tendance hâsable vers la brutalité à l'égard des déshérités, des faibles, des bouches inutiles et on sacrifie sans pitié les frelons de la société.

CIVIS.

## Le voyage du bey en Khroumirie

Le « Petit Matin » a annoncé lundi que Si el Hadi Lakhoua, premier Ministre de S. A. le Bey et notre ami Si Younés Hadjoui, Ministre de la Plume, s'étaient rendus à Ain-Draham en vue de rechercher une villa confortable pour un court séjour que S. A. le Bey voudrait faire dans la verte et fraîche Khroumirie.

La vérité est toute autre. Si El Hadi Lakhoua est depuis près de deux semaines à Ain-Draham où il passe quelques semaines de vacances et Si Younés s'y est rendu dimanche et est rentré le soir même à Hamman-Lif où il a établi ses quartiers d'été dans la superbe villa qu'il y possède, naturellement sans chercher ni villa ni autre chose pour le Bey qui n'a pas l'intention de se déplacer pour un séjour plus ou moins long à Ain-Draham ou dans ses environs.

## Un Ministère de l'Afrique du Nord

Notre excellent confrère Jean Bouchet, directeur du « Réveil Bônois », n'est pas partisan d'un Ministère de l'Afrique du Nord, car cette création, croit-il, se ferait sur le dos et aux dépens de l'Algérie.

Comment l'Algérie aurait-elle à souffrir d'une création d'un ministère spécial à l'Afrique du Nord alors qu'elle possède une représentation parlementaire pour défendre ses intérêts et les faire prévaloir contre ses voisins sans défenseur soit au Sénat soit à la Chambre des Députés ?

Alors c'est nous qui serions lésés dans nos intérêts comme nous l'avons été pour les vins.

Mais ne voit-on pas que peu à peu nous allons au Ministère des Colonies puisque l'on y va chercher nos dirigeants à Alger M. Carde, à Tunis aujourd'hui M. Peyrouton, qui appartiennent ou appartiennent tous les deux à ce ministère alors qu'autrefois nos résidents appartenaient au Ministère de l'Intérieur, sauf MM. Roustan, Rouvier et Millet.

## Un réservoir de gaz de cuisine fait explosion

UN JEUNE HOMME, BRULE VIF, SE JETTE PAR UNE FENETRE ET SE TUE

Un tragique accident, dont il reste à déterminer les responsabilités, s'est produit à l'entrée du parc d'Hydra, dans un immeuble sis non loin du pont : la maison Adès.

M. Lançon, inspecteur de police, se trouvait dans sa cuisine en compagnie d'un ses amis, M. Michel Moll, fils d'un cafetier de la rue de Tanger, avec lequel il rechargeait un réservoir de gaz de cuisine. M. Lançon avait demandé à son ami de prendre un tournevis, lorsque le bouchon de la bouteille à gaz sauta et celle-ci fit explosion. Une flamme bleue jaillit, brûlant l'inspecteur aux poignets et au ventre et mettant le feu aux vêtements de M. Moll.

Prenant peur, ce dernier se sauva dans la chambre à coucher voisine dont la fenêtre était ouverte sur le balcon qui surplombe le ravin d'une hauteur de cinq étages. Il se précipita sur le balcon, l'enjamba et se lança dans le vide. Il s'écrasa sur le sol et le docteur Couturier, qui l'examina, releva sur lui de multiples fractures.

Des voisins réussirent à remonter M. Moll, mais tous les soins qui lui furent prodigués furent vains, car il décédait presque aussitôt.

M. Lançon est brûlé superficiellement et ses blessures ne mettent pas ses jours en danger.

Les parents de M. Moll, qui se trouvaient à la Madrague, près d'Alger, où ils avaient passé la journée, ont été avisés de leur malheur dans la soirée. Une enquête est ouverte pour déterminer les responsabilités.

Les pompiers de la rue Bruce se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pas eu à intervenir.

De quel gaz s'agit-il ? Le « Petit Marocain » ne le dit point.

En tout cas, ceux qui font usage du gaz de cuisine feront bien de se méfier afin d'éviter pareil accident.

## Catégories sociales

Ce qui apparaîtra le plus paradoxal à notre époque, c'est l'utilisation des souffrances et des misères des autres que font un certain nombre de privilégiés. Mais, au fait, n'est-ce pas la définition même de la démagogie ?

Les instituteurs, ou plutôt le syndicat des instituteurs veut nous faire croire que la défense avide des traitements et des indemnités que son opposition à une réduction, si légère fût-elle, dans l'intérêt commun, constitue une « bataille sociale ». « Il s'agit de savoir, s'est écrié l'un des chefs du syndicat, si la classe ouvrière va perdre le bénéfice de cinquante ans de lutte. Les instituteurs qui sont des ouvriers, seront à la pointe du combat. »

De telles paroles devraient provoquer un immense éclat de rire. Comment le citoyen Jacquemart qui les a prononcées a-t-il pu le faire sans se moquer de ses auditeurs ? Il mériterait pour cela de devenir illustre.

Comment ! Voilà des fonctionnaires qui font partout envie. Nombre d'entre eux ont des traitements comparés aux salaires ouvriers sont extrêmement confortables. Ils vivent bien, bénéficient de longues vacances payées, d'une retraite sérieuse, d'une considération certaine. On leur demande un léger, très léger sacrifice qui a pour objet de rétablir l'équilibre budgétaire, d'amener la reprise des affaires et, par suite, la diminution du chômage. « Nous sommes des ouvriers, répondent-ils, et si nous consentons ce sacrifice, la classe ouvrière perdrait le bénéfice de cinquante ans de lutte ! » Conçoit-on vraiment une farce plus étonnante ?

L'un d'eux, du reste, l'a reconnu. « Dans la Classe ouvrière, avec un grand C, dit-il, il y a plusieurs catégories sociales et vous ne pouvez pas dire que l'instituteur est de la même catégorie sociale que le chômeur, qui attend son ticket de soupe. Nous avons l'avenir assuré et c'est beaucoup. Voilà une parole raisonnable, la seule qui ait été prononcée en ce congrès où les outrances ne peuvent être justifiées que par la canicule. Et cependant les instituteurs vont, les ingrats, rompre avec les ministres et faire grève une demi-heure à la rentrée des classes. »

Et cette attitude, quelle que soit l'opinion politique que l'on puisse avoir, devrait apparaître scandaleuse.

LA PRESSE-ASSOCIEE

## Les primeurs marocaines concurrencent les produits algériens

Et puis après ?

Allons-nous nous livrer bataille entre nous parce que les produits du Maroc ou ceux de la Tunisie pourraient concurrencer ceux d'Algérie ou inversement ?

Voici cependant ce que nous lisons dans le « Messager d'Algérie » qui paraît à Alger :

« Un différend sépare les primeuristes algériens de ceux du Maroc. »

« Les Algériens étaient jusqu'ici les premiers à importer sur le marché français, tomates, petits pois, pommes de terre, artichauts, haricots. Ainsi les primeurs d'Algérie recevaient à Paris des prix rémunérateurs. »

« Mais voilà que les primeurs marocaines viennent concurrencer celles d'Algérie. Celles-ci, en effet, arrivent maintenant dans la capitale en avance de trois semaines à un mois sur celles-ci. A Paris, nos primeurs trouvent alors des difficultés d'écoulement provoquées par la saturation du marché. »

« En 1932, les exportateurs algériens avaient été gênés par les exportations marocaines. Cette année-ci, un véritable danger menace la primeur d'Algérie. »

« Jusqu'en 1930 la production des primeurs a progressé au Maroc avec une cadence normale. Mais de 1932 à 1933, les exportations ont considérablement augmenté, passant, par exemple, de 566.871 colis de tomates à 751.740, soit 184.869 colis de plus. »

« Ce développement remarquable de la culture et des exportations de primeurs marocaines est dû aux efforts de l'Office chérifien d'exportation qui impose aux exportateurs la sévère règle suivante : les céréales, fruits, primeurs et produits agricoles ne peuvent être exportés du Maroc que s'ils sont conformes aux standards définis par la direction de l'Agriculture. »

« Tous les colis expédiés sont, au départ, soumis à un examen rigoureux des contrôleurs de l'Office. Seuls les produits parfaits peuvent être embarqués. »

« Cette réglementation a favorisé l'accession de la primeur marocaine aux marchés extérieurs. »

« De même la bonne organisation des transports a permis aux produits de nos voisins de gagner du terrain sur les nôtres. »

« La question en est là. « Comment sera résolu le problème au mieux des intérêts de nos primeuristes ? » »

Si nous nous livrons bataille pour cette question des primeurs, il ne faut pas s'étonner que les vigneron du Midi veuillent nous empêcher de vendre nos vins en France.

Soyons logiques avec nous-mêmes et ne récriminons pas si les produits de telle ou telle région de l'Afrique du Nord arrivent les premiers sur le carreau des halles de Paris, Lyon, Marseille, Genève ou autres villes qui nous les achètent.

Paul LUX.

## Echos et Nouvelles

### LA RESIDENCE GENERALE

Le Ministre a composé ainsi ses cabinets civil et militaire : MM. Knobel, directeur; Boulard, chef de cabinet; Thonet et Lemoine, sous-chefs; Scherb, chargé du service de la presse; le lieutenant-colonel Leulier et le capitaine Pourveau, attachés.

A tous nos meilleurs vœux. Mais qu'est devenu M. Hartmann, dont on ne parle plus ?

### DANS LA HAUTE ADMINISTRATION

Il serait question, paraît-il, de créer un secrétariat général à l'instar de ceux d'Algérie et du Maroc qui serait confié à M. Thierry, ministre plénipotentiaire et directeur général de l'Intérieur. Le délégué à la Résidence serait naturellement supprimé avec le départ de M. Bonzon.

Quant aux autres changements, on parle de M. Hontebeyrie, fils de l'ancien commissaire-priseur, délégué, qui avait su gagner les sympathies de tous ceux qui le connaissent et il était le beau-père de l'ami Guinle, maître-imprimeur, récemment fait chevalier de la Légion d'honneur.

### M. EMILE MORINAUD A CONSTANTINE

La « Dépêche de Constantine » annonce que notre ami M. Emile Morinaud arrivera à Philippeville le 24 septembre et à Constantine le 25. Il restera dans le département jusqu'après la session du Conseil général.

### LE RESIDENT GENERAL

EN FRANCE

M. Peyrouton renonçant au plaisir — combien grand ! — d'aller visiter St-Germain, s'est embarqué dimanche sur le transatlantique pour Marseille et Paris où l'appelaient des affaires sérieuses plus pressantes.

Nous regrettons vivement sa visite à ce centre si bien tenu, nous écrit-on, dont les rues ne ressemblent peut-être pas tout à fait à celle de l'Avenue de France de

Tunis mais néanmoins dénotent chez les dirigeants de la Municipalité le souci de présenter aux visiteurs une localité parfaitement entretenue.

Trêve de plaisanterie. La Municipalité prétend qu'elle n'a pas d'argent pour exécuter tous les travaux prévus à un programme dressé depuis quelques années par l'honorable ingénieur qui n'est pour rien dans la question, car si on ne lui donne pas d'argent que peut-il faire ?

Ça ce sont des histoires disent les habitants de Saint-Germain, car quand on possède 100.000 mètres de terrain, on peut emprunter dessus ou les vendre, ce qui est encore mieux au lieu de les laisser à quelques joueurs privilégiés de tennis, qui viennent souvent de loin dans leurs autos pour se livrer à leur jeu favori.

Et cela la population ne le comprend pas et demande qu'on rafistole ses rues réellement par trop délaissées, sauf quelques-unes.

### HELIO-THERAPIE

Le monde médical discute actuellement avec passion les bienfaits et les méfaits des bains de soleil.

Mais sait-on que cette pratique était déjà connue des Grecs et qu'Hérodote en a posé les règles, cinq siècles avant notre ère ? Voici ce qu'écrivait le grand écrivain grec : « L'exposition au soleil est une éminente nécessité pour les personnes qui ont besoin de se restaurer et de prendre de la chair. Autant que possible, on devra s'arranger de façon qu'en hiver, au printemps et en automne, le soleil vienne frapper directement les malades. Mais en été, cette méthode doit être, à cause de l'excès de chaleur, rejetée. »

« Pour les gens faibles, c'est principalement le dos qu'il convient d'exposer au soleil, car les nerfs qui obéissent à la volonté se trouvent principalement dans cette zone, et si ces nerfs sont tenus dans un état de douce chaleur, cela rend sain le corps tout entier. Néanmoins, il importe de garantir la tête de quelque couverture. »

Beaucoup de baigneurs, qui pratiquent l'héliothérapie tout à fait à contretemps, auraient avantage, même aujourd'hui, à s'inspirer des sages conseils du bon Hérodote.

### DANS LA PRESSE

#### L'Industrie Chimique

Nous annonçons dans notre dernier numéro la fusion des « Phosphates et Engrais Chimiques » avec l'« Industrie Chimique ».

Nous venons de recevoir celle-ci, qui est une revue mensuelle ne comprenant pas moins de 120 pages dont la moitié d'annonces, où le lecteur trouve des articles intéressants et des annonces qu'il ne trouve certainement pas ailleurs que sur le Bottin.

Les bureaux sont 8, rue de Miromesnil à Paris, et le prix de l'abonnement est de 100 francs par an.

#### La « Vie Tunisienne »

Sous ce titre, malgré la crise, un nouveau grand journal hebdomadaire vient de paraître ces jours-ci. Nous lui souhaitons longue vie et prospérité, mais nous aurions aimé connaître son programme.

#### UNE FEUILLE D'INFORMATIONS

qui ne se mouche pas du coude, c'est Vérités, dont l'abonnement est de 1.000 fr. par an pour la France et 1.500 pour l'étranger !!!

#### QUEL TEMPS FERA-T-IL ICI

EN SEPTEMBRE ?

Voici ce que dit M. Alfred Joüan dans « Ma Campagne » :

« Dès le 5, les hautes pressions repaissent sur tout le réseau : une série de très belles journées sèches, calmes et chaudes est à peu près certaine jusqu'à la mi-septembre. Ce n'est qu'en seconde quinzaine que les pluies, d'ailleurs insignifiantes

rend sa position aisée et inattaquable. Honneur donc au Sultan du Maroc et au Bey de Tunis. Cela dit, que le gouvernement se hâte de placer toute l'Afrique du Nord dans la même main, sous la même direction gouvernementale. L'Afrique du Nord est une. Elle ne peut plus être éparpillée dans deux ministères. Son unification à l'intérieur s'impose à bref délai. La gestion de la Tunisie et du Maroc ne peut plus rester aux affaires étrangères. »

Le « Républicain de Constantine ».

et à caractère orageux, se manifestent sur le versant méditerranéen de notre Afrique du Nord. Cette période est encore très chaude partout.

**M. Emile Morinaud et la Tunisie**  
(Suite et fin)

« On ne s'étonnera pas parmi nos lecteurs que nous nous occupions à ce point de la Tunisie, de ses destoriens, de ces pygmées qui portent des défis à la grande France, de ces « poules au bec d'acier » qui osent écrire — la grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf — qu'entre la France et eux c'est une question de force (sic). D'abord nous nous sommes toujours inquiétés de ce qui se passait chez nos voisins. Ensuite la tâche destourienne pourrait s'étendre sur notre département, ainsi qu'il est advenu avec les révoltés moraux. Les fameux démissionnaires dont nous a dotés Viollette le néfaste. Ici notre gouverneur puissamment secondé par le Gouvernement et toute la presse, toute l'opinion française a donné le vigoureux coup d'arrêt dont on ne saurait lui être trop reconnaissant. A Tunis, celui qui l'appelle « son maître » se charge d'opérer tous les redressements qui s'imposent. Le gouvernement a eu la main heureuse. Nous pouvons être tranquilles. La Tunisie sera bientôt débarrassée de l'Anti-France. Les myrmidons en seront pour la honte de leur noire ingratitude vis-à-vis de la grande et puissante nation protectrice. »

« Nous allons réaliser un paradoxe, de deux chefs voisins qui ne s'ignorent pas ». Hélas ! c'est ce paradoxe qui, malgré toutes les conférences nord-africaines de pure parade, a eu lieu depuis 50 ans entre la Tunisie et l'Algérie. De parti pris l'Administration tunisienne a refusé de se rendre aux évidences, aux réalisations algériennes (sauf en matière de colonisation où elle a heureusement procédé par la voie des lots de cent hectares et plus d'un seul tenant). La splendide leçon des naturalisations algériennes a été entre autres systématiquement méconnue. La loi Morinaud n'a été appliquée qu'au complet, dans la crainte de voir les Français d'origine obligés de partager avec trop de naturalisés français faveurs, emplois, distinctions. Mais tout cela va cesser. La Tunisie n'ignorera plus les leçons algériennes pour mettre la Tunisie dans la situation où elle est et que M. Peyrouton aura le grand honneur de redresser. »

« La Tunisie a pris un peu tard pour elle-même le décret arrêtant les plantations de vignes. Mais elle l'a pris. Etant entendu qu'il sera rigoureusement maintenu, il est sage, il est juste de faire place à son vin sur le marché français. Que faut-il pour cela ? Leur ouvrir un nouveau contingent d'environ 400.000 hectos. Eh bien ! qu'on les prenne sur les contingents étrangers. Qu'on les diminue proportionnellement d'autant. Que l'on fasse à ce sujet le nécessaire à bref délai. Que diable ! La Tunisie est placée sous le protectorat français. Elle a 50 ans de France. Elle passe avant l'Étranger. Il faut que les Français de Tunisie n'aient qu'à se louer de la Métropole. Elle doit s'appuyer sur eux, sur le loyal bey de Tunis, sur la partie raisonnable — en dehors du Destour et de ses adeptes — de la population musulmane qui marche avec le bey. Nous sommes avec les viticulteurs tunisiens. Il faut assurer l'avenir de leur vignoble, qu'eux-mêmes limitent strictement à sa production actuelle. »

Nous le déclarons une fois de plus et une fois pour toutes. Quand nous parlons des naturalisations en Tunisie, quand nous demandons qu'on y pousse au lieu de les contrecarrer, nous visons celles des Européens et des israélites qui en grande majorité veulent devenir citoyens français, nous ne visons nullement celle des musulmans. Là, nous n'avons pas de campagne à faire. Nous n'avons qu'à attendre les demandes et à les admettre quand le candidat en est digne. Les anti-français qui ont mené l'infamé campagne anti-naturalisation en Tunisie en feignant de croire que nous nous propositions d'imposer la naturalisation à des musulmans qui n'en veulent pas ont fait preuve de la plus insignifiante mauvaise foi. Nous n'avons pas à pousser les musulmans à la naturalisation en Tunisie. Nous ne l'avons jamais fait. Nous n'y avons jamais songé. Les destouriens, en prétendant le contraire, ont commis une imposture de plus ce qui ne nous étonne pas de la part de cette anti-France avec laquelle du reste il faut une bonne fois en finir en Tunisie comme partout où flotte le drapeau français.

**BREVET TUNISIEN N° 4054**

M. Justin André Hector Fedi, ingénieur à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 4054, déposé le 21 août 1930, délivré le 6 novembre de la même année et relatif à : « Machine pour le finissage mécanique des revêtements bétonnés de chaussées », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**BIBLIOGRAPHIE**

Vient de paraître :  
Nous recommandons  
**POEMES POUR MIME**  
par Maurice CLAVIERE  
En vente chez Albert Messein, éditeur,  
19, quai Saint-Michel, Paris. Prix : 8 fr.

**Administration des Habous**

**Avis**  
de constitution à enzel et d'échange de plusieurs immeubles sis à Bizerte,  
Nabeul et Soliman

Le jeudi 14 septembre 1933, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous de Bizerte à la mise aux enchères pour constitution à enzel de plusieurs parcelles sises à Menzel-Djemil, à Aoudja et Bizerte et pour échange de cinq parcelles sises à Menzel-Djemil.

Le lundi 18 septembre, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous, de Nabeul, à la constitution à enzel de plusieurs magasins et boutiques, de deux parcelles sises à Hammamet ainsi qu'une boutique sise à Dar-Chaabane et à l'échange d'une parcelle sise dans la forêt El Messaadi, à Nabeul.

Le lundi 18 septembre, à 16 heures, il sera procédé à l'Agence des Habous, à Soliman, à la constitution à enzel de deux parcelles dites Bouret Cherifet et Hadir El Bekr sises dans la zone de culture de Soliman.

Pour les mises à prix et tous autres renseignements, se référer aux n° 64 et 65 du « Journal Officiel ».

S'adresser également pour renseignements aux agences ci-dessus indiquées et au Bureau Foncier de l'Administration des Habous.

**Administration de la Liste Civile de S. A. le Bey**

**Avis d'Adjudication**

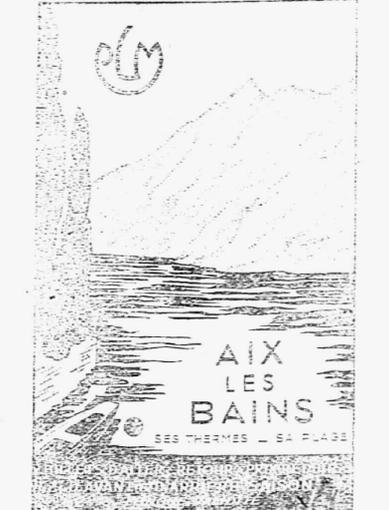
Le 26 septembre 1933, à 10 heures du matin, dans le bureau de l'Administration de la Liste Civile de S. A. le Bey, à la Direction générale des Finances, aura lieu l'adjudication pour la fourniture à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1933, de :

- 1<sup>er</sup> 1.500 quintaux charbon de bois et 150 quintaux bois de chauffage;
- 2<sup>o</sup> 720 quintaux orge;
- 3<sup>o</sup> 20 quintaux avoine;
- 4<sup>o</sup> 200 quintaux avoine;
- 5<sup>o</sup> 1.450 quintaux paille.

Pour tous renseignements, s'adresser dans la matinée au bureau de l'Administration de la Liste Civile à la Direction générale des Finances ou à l'Administration privée de S. A. le Bey, à La Marsa.

**Raymond VALENSI**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41

**Café Français**  
HAMMAM-LIF  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix  
Liqueurs de marque Bière sous pression  
Le meilleur accueil est réservé aux clients



**Compagnie Algérienne**

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 20.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Alger

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE**  
Comptes de Dépôts à vue et à préavis  
Prêts à court terme  
Recompte et Encaissement de tous Effets  
Coutils de Commerce  
Prêts sur Marchandises  
Envois de Fonds — Opérations sur Titres  
Garde de Titres — Souscriptions  
Régularisation de tout ordre  
Location de coffres-forts dans les caisses de la Banque de France  
Emission de chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :  
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Kairouan, Mahdia, Médéa, Monastir, Sousse, Zargis, Souk-el-Khemis, Sousse, Zargis.

Correspondants dans le monde entier

**Station Thermale de Korbous**

SAISON D'ETE  
1<sup>er</sup> Juin au 31<sup>er</sup> Octobre, réduction de 50% sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25% sur les 7<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> catégories.

Autobus quotidien.  
Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; tél. 10-15 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 1.

**DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet**  
JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
1, Rue de Flandres — TUNIS

**Placement Or**  
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 49.49.

**MATELASSIER - TAPISSIER**  
Fourniture de toile, laine et crin végétal  
Réparations de divans et sommiers  
FAÇON A DOMICILE  
Main-d'œuvre française et soignée  
**DREVON**  
SAINT-GERMAIN (Tunisie)  
Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

**Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN**  
Pour y faire l'été ou comme placement....  
L'opération la plus sûre....  
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site  
**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**  
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamman-Lif.  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache** 6, RUE D'ALGER — TUNIS  
Téléph. 10.40

Pianos  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
7, Rue d'Italie - TUNIS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société Anonyme au capital de 200.000.000 de Francs entièrement versés  
Dépôts à vue et à échéance fixe  
TAUX AVANTAGEUX  
Agence en Tunisie :  
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAX — SOUSSE  
Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE  
Location de compartiments de COFFRES-FORTS  
— Dépôt de Collis —

**Grand Hôtel & G<sup>o</sup> Hôtel de France**  
5, rue Léon Roches  
TUNIS  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J. EYMON Propriétaire

**LE CHAT NOIR**  
70°  
EAU DE COLOGNE  
TRIPLE EXTRAIT  
6 Simon 70°

**Grande Pharmacie du Marché**  
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

**VÊTEMENTS J. BEL**  
V. DARVAUX réunis  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insigne

**PHARMACIE BLOCH**  
1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

**Maisons recommandées**  
Antiquaires — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.  
Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Montéro et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.  
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.  
Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cusnod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis  
Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besangon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

**Restaurant du Japon**  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS  
Directeur : M. Léonard RIZZO  
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.  
Service à la grande carte. — Repas à 8 fr. — Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs. Mèches de mines. 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS Tél. : 6.

**Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Teuache)** Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le jeudi à 10 h ; Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 10 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.  
Départs supplémentaires de Tunis ; les dimanches 2 et 9 juillet ; et de Marseille : les jeudis 21 et 28 Septembre même horaire.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence : 5, rue d'Alger à TUNIS  
Les Agents : PEDELUPE & PIETRA

**Banque Franco-Tunisienne**  
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Garage Victorine**  
Box particulier — Entretien des autos  
12, Rue de Vesoul (à 100<sup>m</sup> de l'Av. Jules-Ferry)  
**Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »**  
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande  
**INDUSTRIA**  
70 Avenue de Carthage — TUNIS  
C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Office Français Immobilier & Commercial**  
« ASSURANCES »  
(38<sup>o</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.90  
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquies sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zargis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique  
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
S'adresser pour tous renseignements à  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas  
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
Chaux Hydraulique et Ciments  
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7  
TINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hamman-Lif).